



Procès-Verbal

Commission Régionale des Coupes

Réunion du 6 Septembre 2021

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisseem HARIZA, MM. Vincent CANDELA, Jean Pierre HERMEL, Alain CHENEVIÈRE et Eric BERTIN (par téléphone).

COUPE DE FRANCE 2021-2022

Nombre clubs engagés : 947 (945 l'an dernier).

Rappel important du règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu (**Article 7.4 du Règlement Fédéral de la Coupe de France**).

Rappel pour le terrain :

Article 10 du Règlement Régional de la Coupe de France.

A partir du 3^{ème} tour et jusqu'au 4^{ème} tour inclus, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum au **niveau T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum**.

UTILISATION DE LA FMI :

- L'utilisation de la FMI est **obligatoire dès le 1^{er} tour**.
- La **transmission** devra être effectuée dès la fin de la rencontre et surtout **le dimanche avant 20 heures**.

DATES DES TIRAGES AU SORT :

* 3^{ème} Tour Coupe de France : le 8 septembre 2021 pour les rencontres du 19 septembre 2021.

* 4^{ème} Tour Coupe de France : le 22 septembre 2021 pour les rencontres du 3 octobre 2021.

Correspondance services compétitions : competitions@laurafoot.fff.fr

COUPE LAuRAFoot

Les clubs régionaux sont automatiquement engagés par le service compétitions.

1^{er} Tour le 03 octobre 2021.

COURRIERS RECUS

FC GERLAND et OL VAULX EN VELIN. Noté.

La rencontre est fixée au mercredi 8 Septembre à 20 heures.

Pierre LONGERE,

Jean Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance